

Tournoi Vétérans PBC – 1/2/3 mai 2026

Vendredi 01/05/2026 : Tableaux SD, SH

Samedi 02/05/2026 : Tableaux DD, DH

Dimanche 03/05/2026 : Tableaux DMx



En cas d'urgence le jour de la compétition, appeler au 06 80 81 99 49.

Pour tout renseignement, le mail de contact du tournoi est presidence.pbc@gmail.com.

Lieu du tournoi

1. Le tournoi de Pornichet se déroule au **gymnase de l'Hippodrome, Avenue de l'hippodrome, 44 380 PORNICHET**, sur 7 terrains.

Inscriptions et tirages au sort

2. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés sur la saison 2025/2026 et en règle avec la FFBAD. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD. Il est autorisé sous le n°25.PDLL.44/CV.F./001.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans classés R4 à NC.
4. La date limite d'inscription est fixée au 21 avril 2026 (date de réception). Les droits d'engagement sont de **16 €** pour un tableau, **21 €** pour 2 tableaux et **26 €** pour 3 tableaux.
5. Les inscriptions se font exclusivement par Badnet. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries.
6. Le nombre de participants étant limité, la priorité sera donnée aux premières inscriptions avec règlement. En double et en mixte, c'est le paiement du 2ème joueur qui sera pris en compte. Les paires constituées seront priorisées par rapport à la mise en paire de joueurs « en recherche ». Il est recommandé aux joueurs « en recherche » de compléter leurs paires, eux-mêmes, en contactant les autres joueurs marqués « en recherche » sur Badnet.
7. Le tirage au sort des poules sera effectué le **25/04/2026**. Les organisateurs, en accord avec la JA, composeront les tableaux en fonction de la moyenne des joueurs, sur la base du CCPH à la date du **23/04/2026**.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité, y compris après le tirage au sort en cas de forfaits désorganisant les tableaux, et de prendre toute mesure nécessaire pour améliorer le bon déroulement du tournoi en accord avec le juge-arbitre.
9. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R. à la ligue des Pays de Loire de Badminton (3, rue Pierre Lise 49 000 Angers) ou par mail (forfait@badminton-paysdelaloire.fr). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

Séparation des catégories d'âge

10. Les catégories seront séparées entre **V1 - V2, V3 - V4, V5 - V6, V7, V8 et plus**. Si le nombre des joueurs dans un tableau est insuffisant, le comité d'organisation avec l'accord du juge-arbitre se réserve le droit de regrouper des catégories ou de les annuler. A l'inverse, si le nombre de joueurs dans un tableau est trop important, une séparation des joueurs pourra être faite en fonction du CCPH.

Déroulement du tournoi

11. Le juge-arbitre du tournoi est **Erwan Cadio**. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
12. Une buvette (boissons, sandwiches, confiseries...) sera à votre disposition durant toute la compétition.
13. La compétition se déroule en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants par poule, ou poule unique de 5 ou 6.
14. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 1 heure avant son premier match, ou 30 minutes s'il joue lors de la première rotation, et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
15. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
16. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
17. Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
18. Les volants sont à la charge des joueurs (plume homologué pour les joueurs classés). Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
19. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les **RSL 3**. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
20. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-arbitre.
21. Tous les matchs seront auto-arbitrés.
22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.
23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
24. Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit, et d'éventuelles photographies les représentant, pourront être utilisées à des fins promotionnelles pour le club PBC.
25. Tous les participants seront amenés à être impliqués dans une démarche éco-responsable avant, pendant et après cette compétition (transport en commun, covoiturage, tri sélectif, propreté des locaux...).
26. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute compétition implique l'adoption du présent règlement.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement scrupuleusement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

Bon tournoi à tous !